

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

NutraVital Care SOS Dents

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur du produit

NutraVital Care SOS Dents

Numéro d'article: 805300

UFI : Sans objet.

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Application de la substance ou du mélange

Utilisations pertinentes identifiées

Spray probiotique de soins dentaires pour animaux

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme à l'utilisation prévue

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur :

NutraPet Systems Deutschland GmbH

Nürtinger Straße 62, 72667 Schlaitdorf

Tel: +49 (0)7127 96077 0

Mail: info@nutrapet.de

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

+33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008

Règlement (CE) n° 1272/2008: non pertinent. Le mélange n'est pas classé comme dangereux conformément à la directive 1999/45/CE. Le mélange n'est ni persistant, ni bioaccumulable, ni toxique, ni très persistant et peu bioaccumulable. Le produit n'a pas été inclus dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

2.2 Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]. Sans objet. Pas de symboles de danger, pas de mentions de danger.

2.3 Renseignements supplémentaires

Les micro-organismes peuvent avoir le potentiel de provoquer des réactions sensibilisantes.

Le produit ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le produit ne contient aucun composant considéré comme perturbateur endocrinien conformément à l'article 57, point f), de REACH, du règlement (UE) 2017/2100 ou du règlement (UE) 2018/605 à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %.

SECTION 3: Composition/ information sur les aliments

3.1 Ingrédients

Eau, mélasse de canne à sucre, lactose, extrait d'herbe biologique fermenté avec des bactéries lactiques et de la levure.

3.2 Mélange

Caractérisation chimique

Solution aqueuse

Ne contient pas de micro-organismes génétiquement modifiés.

Plus d'informations

Le produit ne contient aucune substance SVHC répertoriée.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers soins

Informations générales

Aucune mesure spéciale n'est requise. En cas d'accident ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez immédiatement un médecin (présentez le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Après inhalation

Fournir de l'air frais. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent ou en cas de doute.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Après un contact visuel

Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Si les symptômes apparaissent ou persistent, consultez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Laisser boire beaucoup d'eau par petites gorgées (effet de dilution). Consultez un médecin si des symptômes apparaissent ou en cas de doute.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3 Indication de tout soin médical immédiat et traitement spécial nécessaire

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Mesures d'extinction à adapter à l'environnement.

Dioxyde de carbone (CO₂). Écume. Poudre extinctrice. Pulvérisation d'eau.

Agents extincteurs inadaptés

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie peut se former: dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection:

Aucun équipement de protection spécial n'est requis pour le produit. Utiliser un équipement de protection adapté à la situation.

Conseils supplémentaires

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser entrer dans les drains ou les cours d'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler de vapeur/aérosol. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez un équipement de protection individuelle. (voir chapitre 8)

6.2 Précautions environnementales :

Ne pas laisser entrer dans les drains ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Absorber avec un liant liquide (sable, terre de diatomées, liants acides, liants universels). Nettoyez soigneusement la zone touchée.

Informations complémentaires:

Aucune matière dangereuse ne sera libérée.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux sections 7 et 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Informations pour une manipulation sûre

Ne respirez pas de vapeur/aérosol.

Équipement de protection individuelle (voir chapitre 8)

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions

Aucune mesure spéciale de protection contre l'incendie n'est requise.

Informations supplémentaires sur le traitement

Conditions à éviter: Génération/formation d'aérosols Mesures de protection et d'hygiène: voir chapitre 8.

7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Exigences relatives aux locaux et conteneurs de stockage

Conserver le contenant hermétiquement fermé et conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil.

Conserver dans un endroit inaccessible aux enfants.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Est un produit vivant et peut se dilater dans le contenant.

Informations sur le stockage ensemble

Ne pas entreposer avec : Explosifs. Solides comburants. Liquides comburants. Substances radioactives. Matières infectieuses.

Plus d'informations sur les conditions de stockage

Protéger contre : les rayons UV/la lumière du soleil. Chaleur. Gel. Température de stockage: 8 - 18 °C

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir chapitre 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/personnel

8.1 Paramètres de contrôle C

Ingrédients dont les valeurs limites doivent être surveillées sur le lieu de travail:

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de matériaux avec des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition / Équipement de protection individuelle

Équipement de contrôle technique adapté

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Mesures de protection et d'hygiène

Fermez toujours hermétiquement les contenants après avoir retiré le produit. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et ne reniflez pas sur le lieu de travail. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Portez des lunettes de sécurité; lunettes chimiques (si des éclaboussures sont possibles).

Protection de la peau

Protection des mains:

Non requis s'il est manipulé correctement.

En cas de contact prolongé ou répété, utilisez des gants de protection (EN 374).

Matériau des gants: caoutchouc nitrile (NBR)

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Temps de pénétration du matériau du gant: Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire lorsqu'elle est utilisée correctement et dans des conditions normales.

Risques thermiques

Aucune information disponible.

Mesures de contrôle de l'exposition environnementale

Aucune mesure spéciale n'est requise.

SECTION 9: Caractéristiques physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : liquide

Couleur: jaune-brun

Odeur: aigre douce

Valeur du pH: 3,3 - 3,6

Changements d'état

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : non déterminés

Point d'éclair : non déterminé

Risque d'explosion : Aucun

Température d'inflammation: non déterminée

Propriétés comburantes: Aucune

Pression de vapeur: non déterminée

Densité: non déterminée

Solubilité dans l'eau : très soluble

Dyn. Viscosité : non déterminée

9.2 Autres informations

Propriétés explosives : pas de données disponibles

Propriétés comburantes: pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable lorsqu'il est stocké et manipulé selon les instructions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec: Substances qui, au contact de l'eau, forment des gaz inflammables. Est un produit vivant et peut se dilater dans le contenant.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la lumière directe du soleil. Protéger de la chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie peut se former: dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Corrosion/irritation

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Risque d'aspiration

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Effet spécifique dans les essais sur les animaux

Il n'y a pas de données pour la préparation/le mélange lui-même.

11.2 Renseignements sur les autres dangers

Propriétés perturbatrices du système endocrinien:

Le produit ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'article 57(f) de REACH, au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 12 : Information écologique

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets indésirables

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Procédures de traitement des déchets

Recommandation: Ce produit est considéré comme un déchet non dangereux et peut donc être éliminé conformément aux réglementations officielles locales.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Emballage non nettoyé

Recommandation : L'élimination doit se faire conformément à la réglementation officielle.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.2 Désignation officielle de transport ONU

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.3 Classes de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.5 Dangers environnementaux

Sans objet.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Non requis.

14.7 Transport en vrac par mer conformément aux instruments de l'OMI.

Sans objet.

UN « Règlement type »: nul

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement/législation spécifique pour la substance ou le mélange.

Règlements de l'UE

Information sur la directive sur les COV : Aucune information disponible; Directive 2004/42/CE sur les COV: aucune information disponible.

Informations complémentaires

La préparation n'est pas classée comme dangereuse conformément à la directive 1999/45/CE. Le mélange n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [SGH]. Non soumis à la directive 96/82/CE.

Substances dangereuses désignées: DIRECTIVE 2012/18/UE, annexe I: la substance ne figure pas sur la liste.

Catégorie Seveso: Sans objet.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 16.03.2023

La dernière version: 1/23

Restrictions conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006: Sans objet.

Autres règlements, restrictions et interdictions :

Cette formulation n'entre pas dans le champ d'application du règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Cette formulation n'entre pas dans le champ d'application du règlement (CE) 2019/1021 relatif aux polluants organiques persistants. Cette formulation n'entre pas dans le champ d'application du règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 59 Non répertorié

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : Autres renseignements

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, ils ne constituent pas une garantie des caractéristiques spécifiques du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle.

Changements par rapport à la dernière version

-

Légende

Numéro CE: numéro de la Communauté européenne

CLP: RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

PBT : propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques

vPvB : propriétés très persistantes et très bioaccumulables

CL50 : concentration létale, 50 %

DL50 : dose létale, 50 %.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA : Association du transport aérien international

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI : Organisation maritime internationale